Image not found or type unknown

Fournir un IBAN pour paiement par CB échelonné

Par **paravy christiane**, le **02/07/2018** à **10:50**

bonjour
j'ai acheté un article avec un paiement par CB en 4 fois sans frais
je m'interroge car pour ce faire il m'a été exigé un RIB et un formulaire ou je devais mentionner mon IBAN
est ce normal puisque j'ai les 4 facturettes concernant le paiement échelonné ?
merci

Par **janus2fr**, le **02/07/2018** à **11:02**

Bonjour,
Oui, c'est normal.
En réalité, vous faites bien un dossier de crédit pour les 3 paiements à venir. L'organisme de crédit règle directement au commerçant la somme totale de l'achat et gère ensuite vos prélèvements.
Il y a donc un formulaire à remplir ainsi que des pièces à fournir pour ce crédit.

Par exemple, avec un des organismes proposant ce service, le commerçant doit envoyer :

[citation]Vous envoyez l’exemplaire « prêteur » du formulaire accompagné des documents suivants :

L'original du ticket TPE signé et agrafé,
la photocopie de la pièce d’identité du client,
l’IBAN original aux nom et adresse du titulaire du contrat ou un chèque annulé ou un IBAN sans adresse plus une quittance EDF, GDF ou de téléphone fixe aux nom et adresse du titulaire du contrat.

[/citation]

Par **Visiteur**, le **02/07/2018** à **13:19**

Bonjour,

et oui ! Un 3 fois sans frais ok mais 4 fois et plus ça devient un crédit !

Par **paravy christiane**, le **03/07/2018** à **11:33**

Merci pour vos réponses éclairées.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés